



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100628

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/10/2025 13H26 C:000032 I:32358
V/REF : 1032819
V/Appel du Dimanche 12/10/2025 a 13H26

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 4993-4994
IMMEUBLE : LES CHARMILLES
RUE SALENGRO
01150 AMBERIEU EN BUGEY

Feillens, le 23 Octobre 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : ALLEE N 71 - LOGEMENT DE MR FAVRE AU REZ DE CHAUSSEE - TL*06 77322243*

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT EVIER

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 12/10 A 14H45 :
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSON DE LA CANALISATION DEPUIS LE GARAGE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : MC AB Email envoyé le 22/10/25 a 09H07 Mr R RICHONNIER

DS AB Email envoyé le 12/10/25 a 20H31 Mr R RICHONNIER

PREVOIR LE CURAGE HAUTE PRESSION DU BRAS DE COLONNE SUITE AU CONSTAT
DE NOTRE PERSONNEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique,
mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100628

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,65	29,65
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	162,04	162,04
1,00	Déplac.hydrocureur Lu-Ve 18h-8h/SDJF	1	230,77	230,77
1,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 12/10	1	177,64	177,64
1,00	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	1	177,64	177,64
TOTAL H.T.				777,74
T.V.A. a 10,00%				77,77
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>855,51</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1032819 du 22/10/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒
- 2 ans ☐
Fournitures seules ☐

Individuel ☐
Non Conventionné ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 858 574 du 22/10/2025

THCHYGPP Txv hors contra Hygiene

Partie privat.

1

04993-00001 AMBERIEU EN BUGEY 13 Coll
PLUS

01-EE-2230-ENT-61563100

Dossier : AG7 - AG7EXOTFPB

Délai

Date limite exécution : 06/11/2025

Observations

bon de régularisation suite intervention du 12/10/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 Forfait curage jusqu'au 1er tampon collecteur (remise au diamètre initial de la canalisation) compris aspiration résidu tartre, graisse, débris, cailloux (unité=Heure) 1 prise en charge technique 1 suppl.dispatching 20h-07h/7j/è plus Sa12h-20hDi/jf 1 Déplacement hydrocureur Lu-Ve 18h-8h/SDJF 1 H.camion mixte 200L/200B 1 Opér.le 12/10 1 Sup.H.100%-camion mixte plus 20h-Sa plus 12h-D/JF	1,00	777,74	777,74	77,77	855,51

Total H.T.	777,74
Total TVA	77,77
Total TTC	855,51

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ROUSSEL Christelle le 22/10/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

SEMCODA
Agence Bresse Dombes
28 rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE Cedex 10
Tél. 04 74 22 83 27 - Fax 04 74 23 49 43

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



Bon de Commande

N° : 1032819 du 22/10/2025

Pr.

SEM CODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEM CODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **71 QUATER AVENUE ROGER SALENGRO 01500 AMBERIEU EN BUGEY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **22/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1032819



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

Avec plaisir -
1032819

1/2

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

N/REF : 12/10/2025 13H26 C:000032 I:32358

V/Appel du Dimanche 12/10/2025 à 13H26

A l'attention de Mr R RICHONNIER

V/REF.IMM. 4993-4994

IMMEUBLE : LES CHARMILLES
RUE SALENGRO
01150 AMBERIEU EN BUGEY

Feillens, le 22 Octobre 2025

Demande de bon de commande de regularisation

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : ALLEE N 71 - LOGEMENT DE MR FAVRE AU REZ DE CHAUSSEE - TL06 77322243

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT EVIER

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

Madame, Monsieur,
Suite à la demande du Donneur d'Ordre ci-dessus, nous sommes intervenus dans
l'immeuble référencé pour :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 12/10 A 14H45 :
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSON DE LA CANALISATION DEPUIS LE GARAGE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : DS AB Email envoyé le 12/10/25 à 20H31 Mr R RICHONNIER

PREVOIR LE CURAGE HAUTE PRESSON DU BRAS DE COLONNE SUITE AU CONSTAT
DE NOTRE PERSONNEL

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,65	29,65
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	162,04	162,04
1,00	Déplac.hydrocureur Lu-Ve 18h-8h/SDJF	1	230,77	230,77
1,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 12/10	1	177,64	177,64



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

2 / 2

1,00 Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF 1 177,64 177,64

TOTAL H.T. 777,74

T.V.A. à 10,00% 77,77

TOTAL T.T.C.En EURO 855,51

TTC en FRF(Taux=6,55957). 5611,77 FRF

Dans l'attente de votre bon de régularisation, nous vous prions de croire,
Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

P/LA SOCIETE